

La Chambre, conformément à l'ordre, a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. *Wilmot* : " Que le bill intitulé " Acte concernant la banque d'épargne des mines *Albion*" soit maintenant lu la troisième fois.

Après de nouveaux débats,
La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender certaines lois relatives aux Sauvages, et pour étendre certaines lois concernant les affaires se rattachant aux Sauvages, aux provinces de *Manitoba* et de la *Colombie Britannique*."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Chaffers* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 43—Après " quelconque " insérez " fluides enivrants, ainsi que l'opium et toute préparation d'opium, soit liquide, soit solide, et toute autre drogue ou substance enivrante, le tabac ou le thé mêlés, mélangés ou imprégnés d'opium, ou de toute autre drogue ou substance enivrante, soit liquide, soit solide.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Chaffers*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour pourvoir à la construction du chemin de fer canadien du Pacifique."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Kaulbach* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en comité général sur le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte concernant la Maison de la Trinité et les Commissaires du havre de *Montréal*."